



COMPTE RENDU DU COMITE NATIONAL FIPHFP

10 Décembre 2020

Comme lors du précédent CN, la CGT a donné lecture d'une déclaration liminaire (en pièce jointe) en lien avec le contexte de crise sanitaire qui n'a amené aucun commentaire tant de la Présidence que de la Direction...Aucune autre déclaration n'a été faite...

1 - Questions d'actualité

Le directeur du Fonds est intervenu sur un certain nombre de points dont le recrutement d'un nouveau DTH en Nouvelle Aquitaine, la semaine européenne du handicap avec nombre d'initiatives (relatées sur le site) et la priorité à l'emploi accompagné et, surtout, le sujet Pôle Emploi avec la relation directe avec eux et la coopération avec Cap Emploi.

Sur ce sujet, la CGT est intervenue pour avoir des précisions sur la convention avec Pôle Emploi (qui « sort » de celle conclue avec l'Agefiph soit 17 M sur 37 M) et le rôle des conseillers Cap Emploi (intégrés a priori dans Pôle Emploi d'ici fin 2019 pour la totalité) et Pôle Emploi (formation des conseillers prévue) par rapport aux demandeurs d'emploi en situation de handicap.

A noter un point sur les remises gracieuses qui, au-delà d'un récent cas particulier ne permettant pas quelque remise que ce soit en cas de paiement des sommes réclamées par le FIPHFP suite à contrôle, ne pourraient plus être octroyées par le FIPHFP à l'avenir... (Alors que nous le faisons depuis 5 ans pour les remises supérieures à 100.000 euros).

La question de la compensation du handicap par le FIPHFP pour les élus locaux a aussi été abordée.

Il a aussi été fait mention d'une demande de note par le Secrétariat d'Etat sur la maintien dans l'emploi avec des préconisations de la Direction qui seront présentées à l'instance.

2 - Commission des finances

2.1. - Rapport de la commission du 6 novembre 2020 : RAS ; les points évoqués sont dans la suite de ceux figurant ci-dessous ; concernant le recours en remise gracieuse non présenté au CN, il est évoqué ci-dessus.

2.2 - Actualités par l'Agent comptable : il s'agissait d'une actualisation du point recouvrement présenté en commission et **qui nous alerte concernant les restes à recouvrer d'un montant conséquent suite à report des délais de déclarations et de relance au regard de la crise sanitaire (près de 25 M sur 110 M de recettes à récupérer) avec une augmentation significative des contributions forfaitaires (en cas de non dépôt de déclaration, on fait comme si l'employeur était à 0% et on applique la contribution maximale) et suite à contrôle.**

La CGT reste très vigilante sur ces points

2.3. - **Projet de délibération portant approbation du projet de budget rectificatif 2 pour 2020**

Quelques ajustements avec des mesures exceptionnelles votées lors de précédents CN et un moindre recours à la plateforme ainsi qu'une forte baisse pour les handicapés et une régularisation de facture vis-à-vis de la gestion administrative assurée par la Caisse des Dépôts.

Baisse du déficit de 27 à 24 M et vote unanime.

2.4. - **Projet de délibération portant approbation du projet de budget initial pour 2021**

Augmentation des recettes d'environ 10 M du fait de la contribution de l'Education Nationale (pas d'estimation pour Ville de Paris et parti enseignement du Ministère de l'Agriculture malgré nos demandes...) avec la volonté de conclusion de nombre de conventions avec les employeurs publics (140 contre 100 actuellement en particulier dans l'hospitalier) et modification de la convention AGEFIPH suite au paiement direct à Pôle Emploi de prestations prise en charge financière précédemment par le fonds sus cité.

Déficit prévu de 13 M, vote à l'unanimité.

3 - Commission des interventions

3.1. - Rapport de la commission du 5 novembre 2020 : RAS

3.2. Projet de délibération portant approbation de la modification du catalogue des interventions : il s'agit de modifications en vue d'un rapprochement avec les interventions de l'AGEFIPH en tenant compte de du montant des aides effectivement servies **mais tenant compte des spécificités si dépassement de ce montant avec décision de la commission (demande CGT).**

Il s'agit du transport adapté, de l'aménagement du véhicule (aides fusionnées) et des prothèses auditives ; le catalogue des aides sera modifié en ce sens **suite au vote unanime de ces modifications par le Comité National.**

3.3. - Projet de délibération portant approbation du renouvellement de la convention triennale relative au financement d'actions menées par l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris (INJS) et le FIPHFP à destination des personnes en situation de handicap : même si la CGT s'interroge sur le financement dans le cas où l'employeur dépasse le 6% (13% en l'espèce), nous avons approuvé cette convention et noté les réponses fournies au regard de quelques interrogations formulées.

Cet institut nécessite un accompagnement onéreux des personnels en situation de handicap (en particulier les enseignants) avec l'interprétariat en langue des signes d'où d'importants besoins de financements complémentaires (que l'Etat ne prend pas totalement en compte – remarque CGT -).

Le maintien dans l'emploi nécessite aussi des dispositifs spécifiques sachant que l'accessibilité numérique existe bien (remarque CGT sur ce dernier point).

Pour ce qui est du recrutement, il est complexe et nécessite un vivier qu'il faut construire.

A noter aussi un projet innovant de la convention déjà en place pour le privé et étendu à la Fonction Publique consistant en un centre d'appui et d'expertise afin d'améliorer les pratiques autour de la surdité, dispositif ayant déjà fait la preuve de son utilité.

Adoption à l'unanimité.

4 - Commission du partenariat et de la communication

- 4.1. - Rapport de la commission du 5 novembre 2020** : pas de dossier particulier évoqué, il a été fait état en commission du bilan de l'ANFH pour 2019 (dossier à revoir dans le cadre d'un éventuel renouvellement de la convention en 2020), de notre engagement en faveur de l'emploi accompagné et des Handipactes en région (recentrage de l'activité avec baisse conséquente des financements).

Pas de présentation de ces points en Comité National.

- 4.2. - Actualités de la communication** : une directrice a été nommée pour piloter la communication du FIPHFP.

Un point a donc été fait des initiatives prises dans le cadre de la Semaine Européenne particulière en cette année de virus, la liste des nombreux webinaires en région, les duoday et le tour de France de l'apprentissage.

Un point régulier de la communication est envoyé aux membres du Comité National une fois par semaine et nous recevons des actualités quasiment tous les jours, ce qui témoigne d'une activité certaine même si elle souvent moins visible que celle de l'AGEFIPH...

5 - Commission évaluation

- 5.1. - Rapport de la commission du 4 novembre 2020** : présentation des points évoqués à savoir l'évaluation des mesures exceptionnelles votées lors de précédents CN dans le cadre de la crise sanitaire, évaluations du plafond des aides plateforme, de la saisine directe (peu de saisines retenues donc à revoir) et des indicateurs des conventions employeurs.

La participation du FIPHFP au financement des masques dit inclusifs pourrait revue à la baisse (5 euros actuellement) du fait de la baisse de leurs prix de vente.

Et nous avons rediscuté de la prise en charge d'ordinateurs portables dans le cadre du télétravail qui doit rester au niveau du surcoût par rapport au matériel classique.

La CGT demande le chiffrage précis de ces financements et de regarder leur pertinence par rapport aux besoins.

6 - Commission mixte « évaluation » et « Partenariat et communication »

- 6.1. - Rapport de la commission mixte du 20 octobre 2020** : élaboration en cours d'une charte de fonctionnement avec le Conseil Scientifique.
- 6.2. - Rapport de la commission mixte du 9 novembre 2020** : point emploi accompagné avec audition de l'Agence (ANSA) chargée du suivi.

7 - Questions diverses

7.1. - Bilan d'étape du renouvellement des comités locaux : quasi tous installés, Pays de Loire en 2020 (problèmes dans les DOM TOM – Guadeloupe et Guyane) sachant que notre confédération ne peut nommer directement les membres dans ces comités locaux) avec 57 séances en 2020 et 134 conventions en cours.

La CGT a insisté sur la tenue de réunions (en présentiel dès que possible) avec un ordre du jour ne comprenant pas un nombre trop important de conventions à étudier ; soyez vigilants sur ce point et contacter nous si besoin, nos interventions auprès de la direction permettent de desserrer l'étouffement...

7.2. - Projet de calendrier des instances pour 2021 : RAS, retour en présentiel à envisager dès que possible ; la Visio, ça commence à faire...

S'en suivit un débat un peu surréaliste sur la création de la branche autonomie (contre laquelle la CGT s'est clairement prononcée) pour savoir si la Direction du Fonds n'avait pas été consultée sans nous tenir au courant...

Et les accords santé travail et télétravail au niveau interprofessionnel qui, selon la CGC, seraient un plus... Nous avons rappelé notre opposition sur ces accords qui, non seulement n'apporte rien aux salariés mais comportent aussi des reculs (comme sur la responsabilité employeurs par exemple).

Pour nous, si ces points peuvent avoir des conséquences sur le FIPHFP, ce sont plus des discussions entre partenaires sociaux que des débats de Comité National (cf. notre déclaration liminaire).

Sur une ultime passe d'armes au sujet de la nomination d'une personne qualifiée entre le vice président CGC et la Direction, j'ai fait valoir mon droit à la déconnexion et dit au revoir à cette docte assemblée.... !

Bonne lecture à toutes et tous

Et merci de vos retours des comités locaux en région en cette période si particulière

Les remontées de terrain nous sont précieuses pour un meilleur lien avec le Comité National

Bonnes fêtes de fin d'année malgré le contexte et prenez soin de vous

Bien à vous

Fraternellement

Pour la délégation

Bruno Picard

Représentant titulaire CGT au Comité National